

EDITO

Jean-Pierre Sueur
Syndic

aux 4
coins
du

MONT

Périodique officiel
de la Commune du
Mont-sur-Lausanne

N° 160
Septembre 2013

Comme la majorité des Communes vaudoises, Le Mont doit faire face à des difficultés pour boucler son budget. Plus que jamais, les dépenses doivent donc être maîtrisées.

Les Communes, dont la nôtre, ont grandement contribué au redressement des finances cantonales. Elles se sentaient dès lors légitimées à demander et obtenir une réduction de l'effort financier de l'ordre de Fr. 200 millions par année demandé par le Canton depuis plusieurs années. Le Canton, quant à lui, entendait la limiter à Fr. 20 millions!

Des discussions serrées ont eu lieu. Le protocole d'accord soumis le 2 juillet dernier aux deux associations de Communes vaudoises (UCV et AdCV) a maintenant été accepté. Il réduit les contributions communales de 75 millions par an en moyenne jusqu'en 2017. Pour Le Mont, cela représente environ CHF 200 000.- par année. Nous attendions plus du double! Profonde déception!

La bonne gestion d'une commune est un exercice qui relève d'un juste équilibre entre ambitions et recettes communales d'une part et d'un juste équilibre également entre les dépenses de fonctionnement et d'entretiens généraux et les investissements.

L'élaboration d'un budget annuel est donc un acte important et rigoureux qui demande une attention particulière à tous les dicastères communaux. Dès le début de notre mandat, nous avons mis en place des réunions d'orientations budgétaires qui permettent à la Municipalité de s'accorder sur les priorités, avec comme préoccupation principale: le respect du contribuable montain.

Notre mission est aussi de poursuivre un développement de qualité dans tous les domaines; c'est à quoi la Municipalité s'attache. La tâche est importante.

On constate notamment que de plus en plus de jeunes couples avec enfants nous rejoignent. Nous voulons les accueillir dans les meilleures conditions possibles. Nous prenons en considération ces mutations en nous faisant un point d'honneur à assurer à nos habitants la qualité de vie à laquelle chacun a le droit de prétendre.

La gestion des coûts de fonctionnement et la maîtrise de l'effectif du personnel communal sont primordiaux, ce qui n'empêche pas un service public de qualité. Nous continuerons à examiner de près chaque poste de dépense et à justifier chaque investissement. ■



SOMMAIRE

Edito	1
Affaires communales	2-6
Vie communale	7-12
Commerçants et artisans	13
Sports	14-15
Agenda	16



Photo: S. Alliaz

Le nouveau Collège du Mottier.

Gedrel, Tridel, parlons-en!

Gedrel, Sadec, Valorsa et Strid, sont des sociétés anonymes chargées de la collecte, du transport et de la gestion des déchets, chacune dans un périmètre défini par le plan cantonal de gestion des déchets.

Gedrel est une société anonyme formée de 11 communes actionnaires dont Le Mont. La société elle-même détient un certain nombre d'actions qui ne doit pas dépasser le 10% du capital.

Les onze communes sont liées par une convention approuvée le 18 novembre 1996.

A cette époque, le Conseil communal avait alloué à la Municipalité du Mont un crédit de Fr. 297 000.- pour la souscription de 99 actions nominatives de Fr. 3000.- correspondant à une action pour 50 habitants de son territoire. En 2012, l'assemblée générale des actionnaires a approuvé la modification proposée par le Conseil d'administration, à savoir d'augmenter à 55 le nombre d'habitants pour une action. Celle-ci étant libérée à 50%, son coût est de Fr. 1500.-. Le calcul du nombre d'actions s'effectue la première année de chaque législature communale. Aujourd'hui, la Commune du Mont en détient 113.

La société Gedrel fournit aux communes de son périmètre la documentation et les informations nécessaires en matière de gestion. Elle informe le public en général sur les moyens de gérer économiquement les déchets urbains.

Les communes actionnaires sont tenues de faire traiter la totalité des déchets incinérables urbains.

Gedrel finance les charges d'exploitation du Centre intercommunal de logistique de Malley (CIL) exploité par la Ville de Lausanne. Ce centre, qui prend en charge une partie des déchets urbains de Lausanne et des communes du périmètre, comprend une installation de compactage et de transbordement de la route vers le rail permettant de les acheminer par wagons vers l'usine Tridel.

Créé le 3 juin 1997 par les trois périmètres de gestion de déchets que sont Gedrel, regroupant Lausanne, l'est et le nord de la région lausannoise, Valorsa, englobant l'ouest de la région lausannoise, le Gros-de-Vaud et l'ouest du Canton, de Morges à la Vallée de Joux, et Strid, représentant des communes du Nord vaudois, Tridel est une société anonyme reconnue d'utilité publique, dont le siège est à Lausanne.

En service depuis le 11 janvier 2006, l'usine de valorisation thermique et électrique de déchets Tridel a été conçue pour traiter 144 000 tonnes de déchets par année. L'énergie produite par l'incinération est injectée dans le réseau de chauffage à distance de la Ville de Lausanne ou revendue sous forme d'électricité aux Services industriels de Lausanne selon les besoins saisonniers.

Afin d'organiser le transport des déchets par le train, Tridel SA a conclu un contrat de prestations de services avec la société ACTS SA (Abroll-Container-Transport-Service SA). ACTS met à disposition de Tridel des bennes et du matériel ferroviaire roulant. Les camions collectent les ordures dans les communes puis se rendent dans les centres de transfert.

Afin de limiter le trafic des poids lourds en ville de Lausanne et dans son agglomération, un tunnel ferroviaire, d'une longueur de 3 km 800, a été construit entre la gare de Sébeillon et l'usine Tridel à La Sallaz. Cette liaison par le rail permet d'acheminer 60 % des déchets au cœur de l'usine.

Des visites de l'usine pour le public sont régulièrement organisées.

*Bernard Chabloz
municipal*



Gedrel gère les déchets,
Tridel les incinère...
et chauffe Lausanne

Reflets du Législatif

Ordre du jour chargé pour la dernière séance du Conseil communal le 24 juin! Avec quelques gros « morceaux » parmi les onze points figurant à l'ordre du jour... Il est en effet d'usage que les comptes communaux de l'année précédente soient examinés à l'orée des vacances estivales. Tout comme la gestion municipale.

Du côté des finances communales, 2012 s'est terminé sur un résultat positif de 1,5 million de francs. Le budget prévoyait, lui, un déficit de Fr. 1,1 million. Si l'on ajoute à cet excédent de revenus le décompte de la péréquation et de la facture sociale, le solde est de Fr. 2,2 millions. Autant dire d'excellents chiffres, qui ne doivent cependant pas trop faire illusion. En effet, malgré un bon niveau d'autofinancement, la Commune ne parvient pas à financer par ses propres moyens l'intégralité de ses investissements. Elle doit donc recourir à l'emprunt.

Chargée d'examiner ces comptes, la Commission des finances du Conseil communal relève notamment que les impôts ont rapporté 1 million de francs de plus que prévu, en particulier grâce au revenu des personnes physiques. Si les rentrées fiscales ont globalement crû de près de 16% par rapport aux comptes de 2011, c'est aussi en raison de l'augmentation de l'impôt communal, qui est

passé de 64 à 69% de l'impôt cantonal de base en 2012 et qui va encore augmenter en 2013. « La situation financière de la commune est saine, observe la Commission des finances, mais il est vrai que l'endettement total a augmenté de 8 millions de francs par rapport à l'année précédente. Il représente actuellement quelque Fr. 4000.- par habitant. »

Appelé à voter les comptes 2012, le Conseil les a approuvés à une très forte majorité et sans opposition.

Second « plat de résistance » de la séance du mois de juin : le rapport de la Commission de gestion, soit une douzaine de pages examinant chacun des sept dicastères municipaux et formulant, si nécessaire, soit des « constats » soit des « demandes » formelles à l'Exécutif. Rappelons que l'intégralité de ce document figure sur le site internet de la Commune. Parmi les points importants, on note les observations concernant le futur aménagement de la cantine du Châtaignier, la dégradation des façades du bâtiment de l'administration communale, la rénovation du Centre sportif du Mottier (pourquoi l'ensemble des travaux entrepris n'a-t-il pas fait l'objet d'un préavis?), les incivilités et la mise en place d'un système de vidéosurveillance, les horaires de la déchetterie de Manlout (faut-il les élargir?), le subventionnement (non approuvé par le Conseil) de la garderie Ludo & Duc, en Budron.

Interpellée, la Municipalité a répondu à chacune de ces remarques. Puis le président de la Commission de gestion a repris la parole devant le Conseil en insistant sur certains points récurrents : informatique communale, outils de planification des travaux d'entretien, patrouilleurs scolaires, garderies, etc. Après quoi, à une très large majorité et sans opposition, le Conseil a donné décharge de sa gestion à la Municipalité.

Deux préavis figuraient par ailleurs à l'ordre du jour, le premier concernant la réfection d'un collecteur à la route de la Clochette (coût : Fr. 240 000.-) et le second la construction du Centre scolaire du Mottier (3^e étape). Devisé à 13,5 millions de francs, ce bâtiment de 12 salles abritera des classes primaires et secondaires. Il comportera notamment une salle de sport de dimensions réduites. La Municipalité estime que, grâce aux trois nouveaux bâtiments scolaires ainsi construits, la Commune pourra faire face à l'augmentation de la population scolaire (environ 200 enfants supplémentaires attendus entre 2012 et 2016).

A l'heure des communications et petites questions, le Conseil a pris connaissance de la position de la Municipalité à propos de l'éventuelle création de places de parc « Mobility ». Il est aussi revenu sur l'impossibilité de dépasser les bus et trolleybus immobilisés à l'arrêt « Rionzi ». Enfin, il a brillamment réélu à sa présidence le député Gérard Mojon ainsi que MM. Daniel Besson et Antoine Chamot dans les fonctions de premier et deuxième vice-présidents.

*Joël Guillet
secrétaire du Conseil*



Extension du Centre scolaire du Mottier

Mise en service de la deuxième étape

Le concours d'architecture lancé par la Commune du Mont-sur-Lausanne pour l'extension du Centre scolaire du Mottier a été remporté fin 2008 par le bureau lausannois Graf & Rouault Architectes. Leur projet, intitulé «trois danseuses» en référence à un tableau du peintre Edgar Degas, prévoyait la réalisation de trois constructions pavillonnaires disposées librement au sein d'un parc et dialoguant avec les bâtiments en place des années 70. Cette disposition permettait de prendre en compte l'activité scolaire pendant les travaux ainsi qu'une réalisation par étapes.

La «première danseuse», qui abrite les salles spéciales, fut inaugurée fin 2012.

Le deuxième pavillon est aujourd'hui mis en service. Comme pour le premier, on y accède par un préau qui protège l'entrée. On découvre, au rez-de-chaussée, articulé par un hall central, un réfectoire scolaire de 120 places complété par une salle polyvalente, une cuisine de production et une infirmerie. Au sous-sol se loge la centrale de chauffe mixte, bois et gaz, destinée à l'ensemble du site, les archives communales ainsi que divers locaux techniques et de service. Les deux niveaux supérieurs abritent les salles de classe. Ces dernières, groupées par unité de six par étage, gravitent en «ailes de moulin» autour d'un hall central éclairé naturellement par une loggia de couleur ouverte sur le paysage. Cette disposition accorde aux salles

des orientations et des vues différenciées. Chaque unité est en outre équipée de deux salles de réunion, de groupes sanitaires et de casiers individuels.

La construction est essentiellement faite de béton armé. Les dalles sont portées par un noyau central, qui sépare le hall des salles, et par les façades. Ces dernières sont isolées périphériquement et protégées par un bardage de panneaux préfabriqués en béton fibré déclinant des tons allant du blanc au gris anthracite. Ce choix de matériau répond à des critères de durabilité et d'intégration dans le complexe scolaire existant.

Ces panneaux revêtent en outre un aspect particulier qui est récurrent aux trois pavillons: une partie du tableau de Degas représentant les trois danseuses a servi de motif à une matrice sur laquelle ont été coulés les panneaux de façade. Des sillons plus ou moins profonds et plus ou moins larges retiennent les rayons du soleil et restituent furtivement l'image du tableau des trois danseuses. L'effet est spectaculaire les jours de beau temps suivant l'angle du spectateur et celui de la lumière naturelle.

La troisième étape, dont la mise en service est prévue pour la rentrée scolaire 2015, verra l'édification de la «troisième danseuse» qui accueillera une salle de gymnastique et deux autres unités de salles de classe.

Pierre Rouault
architecte

Plus d'infos sur www.graf-rouault.ch

Le Mottier A n'est plus!

Construit et mis en service dans les années soixante, le Mottier A a été démoli durant l'été pour faire place à la «troisième danseuse». Trop petit, mal isolé, mal équipé face aux exigences actuelles (accès élèves handicapés, normes incendie et de sécurité, ...), la rénovation et l'agrandissement de ce bâtiment, complexes au niveau technique, se sont avérés trop coûteux. Lors du concours d'architecture, la plupart des projets proposaient sa démolition qui permettait aussi une bien meilleure utilisation du site.

Mais la démolition ne pouvait être entreprise qu'après la réalisation des 2 premières étapes. D'une part, la danseuse 1 devait remplacer les salles spéciales, notamment la salle de cuisine. D'autre part les deux nouveaux bâtiments devaient offrir des salles en suffisance pour accueillir les élèves qui occupaient le bâtiment à démolir. Enfin, ce bâtiment hébergeait la centrale de chauffe de tout le complexe scolaire du Mottier; de la piscine, des salles de gym, ainsi que de l'église et des salles paroissiales situées de l'autre côté de la route de Lausanne. La nouvelle centrale de chauffe située au sous-sol de la deuxième étape prendra le relais dès cet automne.

Michel Amaudruz
municipal



Photo : S. Allaz

Réception des jeunes citoyens



Vendredi 17 mai dernier, la Municipalité in corpore, accompagnée par le président et le 1^{er} vice-président du Conseil communal, a reçu au Carnotzet les jeunes citoyens nés en 1995, soit environ 35 jeunes filles et jeunes gens sur les 70 invitations, fêtant leur 18 ans en 2013.

Au cours du repas, le Syndic présente brièvement les autorités et le fonctionnement de la Commune. Les jeunes se présentent et passent ensuite un agréable moment avec les amis retrouvés pour l'occasion.

Nouveauté cette année, la Municipalité a décidé

d'abonner ces tout nouveaux citoyens à une brochure *Easyvote* publiée par la Fédération suisse des Parlements des jeunes, présentant les votations cantonales et fédérales de manière compréhensible et neutre, préalablement à chaque votations.

Les jeunes ont aussi été conviés par le Syndic, président du SDNL, à prendre part aux diverses manifestations organisées à la Blécherette sur l'avenir du Nord lausannois.

*Michel Amaudruz
municipal*



Photo: M. Amaudruz

Ouverture d'une structure d'accueil pour écoliers

En septembre 2009, le peuple vaudois adoptait l'article 63a de la Constitution et confiait ainsi aux communes la tâche d'offrir aux enfants dont les parents le souhaitent « une école à journée continue ». Cette initiative a été acceptée par $\frac{3}{4}$ des votants montains avec une participation de plus de 50%.

On remarque que cette initiative répond particulièrement aux besoins des familles monoparentales ou à celles dont les deux parents ont une activité professionnelle. A terme, chaque établissement scolaire devrait donc être capable de proposer une offre d'accueil parascolaire aux parents qui en font la demande.

Aujourd'hui, 29 réseaux d'accueil sont constitués, intégrant 320 communes vaudoises. Ces réseaux sont annoncés, reconnus et subventionnés au sein de la Fondation pour l'accueil de jour (FAJE).

D'autre part, le concordat intercantonal sur l'harmonisation scolaire (HarmoS) rend l'école infantine obligatoire dès la rentrée d'août 2013.

Fort de ce constat, la Municipalité a entrepris une démarche afin d'estimer les besoins et de planifier les infrastructures nécessaires dans le but d'ouvrir une unité d'accueil pour écoliers. Enfin, une opportunité au chemin du Rionzi s'est présentée et un préavis sur le sujet a été présenté au Conseil communal lors de sa dernière séance, le 22 juin dernier. Celui-ci a été accepté à une très grande majorité.

La Commune du Mont fait partie du réseau EFAJE comprenant aussi les 36 communes du Gros-de-Vaud. Cette appartenance est indispensable afin de prétendre toucher les subsides du Canton. De plus, l'expérience de ce réseau en matière de gestion de structures d'accueil est maintenant acquise.

La partie organisationnelle de la structure se fera par l'EFAJE: engagement d'un directeur/trice, du personnel, gestion des inscriptions et des aspects financiers. Le prix facturé se fera en fonction du revenu des personnes ayant l'obligation d'entretien direct de l'enfant accueilli selon une composante

sociale à travers une grille tarifaire. Le soutien communal ne comprend que la prise en charge d'enfants domiciliés au Mont et scolarisés dans l'école publique communale.

La Commune souhaite ouvrir les portes de la structure début 2014. Huitante places d'accueil y sont prévues. D'ici-là, différents travaux intérieurs d'aménagement ainsi qu'une zone de dépôt des enfants aux abords de la structure seront construits.

Les enfants seront accueillis entre 7h et 8h30, heure du début de l'école; entre 12h et 14h pour le repas de midi et après l'école jusqu'à 18h. Après quelque temps, une analyse permettra de définir une éventuelle ouverture les mercredis ou lors de vacances scolaires.

Une préinscription est déjà possible via le site internet de l'Association EFAJE.

*Geneviève Hochstrasser
municipale*

D'autres infos sur les sites www.efaje.ch et www.lemontsurlausanne.ch/liens/efaje

Archives: adaptation nécessaire

La première loi cantonale sur l'archivage

Le 1^{er} janvier 2012, la loi sur l'archivage et son règlement d'application sont entrés en vigueur. Cette législation est la première dans notre Canton. Elle permet de disposer désormais d'un instrument de gestion de sa mémoire. Elle est consultable sur le site de l'Etat de Vaud: www.vd.ch.

Ces dispositions légales sont opposables, entre autres, aux archives communales, tant la gestion documentaire classique (papier) que les données électroniques sont concernées.

Elles règlent l'archivage des documents afin :

- ♦ d'assurer la continuité, la rationalité et le contrôle de leur gestion;
- ♦ de garantir la sécurité du droit;
- ♦ de protéger les intérêts légitimes des personnes;
- ♦ de sauvegarder le patrimoine documentaire vaudois, ainsi que les sources nécessaires à la recherche scientifique.

La loi se coordonne aussi avec la loi sur l'information et la loi sur la protection des données personnelles.

Les obligations des communes

- ♦ Mettre en place des procédures de gestion, des systèmes de classement et des lieux de stockage appropriés.
- ♦ Garantir la conservation des documents, leur intégrité et leur authenticité.
- ♦ Assurer l'accessibilité et la sécurité.
- ♦ Désigner un préposé à la gestion des archives.

Accès aux archives et consultation

Un délai de protection ordinaire de 30 ans s'applique à tous les documents (papier et électronique). Durant ce délai la consultation par le public est soumise à l'autorisation de la Municipalité; elle est gratuite. Un délai de protection spécial est appliqué pour les personnes (100 ans).

Les locaux

Afin de répondre aux dispositions légales la Municipalité a décidé de doter la Commune de locaux modernes assurant la protection des documents tant en ce qui concerne les risques de dégâts dus au feu, à l'eau qu'à l'humidité. Ils ont été aménagés et équipés :

- ♦ dans le bâtiment administratif de Crétalaison pour les archives intermédiaires c'est-à-dire celles dont l'usage est prévisible dans une durée de 5 à 10 ans;
- ♦ et dans le nouveau Collège du Mottier pour les archives définitives soit celles qui sont conservées *ad aeternam*.

Les surfaces ont été dimensionnées pour un usage à long terme afin que cet aspect d'organisation puisse être réglé. Les crédits en conséquence ont été approuvés par le Conseil communal.

Les outils de gestion

La documentation est analysée et conservée au moyen d'un calendrier de conservation; il fixe les durées de conservation et le sort final (tri, élimination, destruction).

René Parrat
archiviste communal

Destruction des archives

La destruction est confiée à une société spécialisée dans ce type d'intervention et garantissant en tous points la confidentialité tant du transport que du travail d'élimination.

Elagage en bordure du domaine public

Les dispositions en vigueur

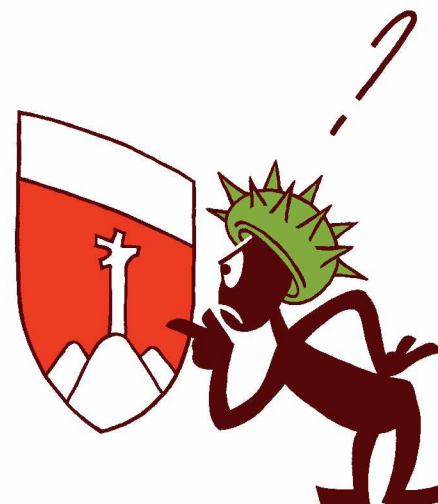
Les propriétaires de haies et autres plantations situées en bordure des routes doivent les tailler en respectant les distances.

Les haies n'empiètent pas sur le domaine public; les arbres sont taillés à un mètre en retrait du domaine public, à une hauteur de 2 mètres s'il y a un trottoir et de 5 mètres s'il n'y en a pas.

Les contrevenants seront sommés de procéder à ce travail d'émondage / élagage dans un délai fixé, faute de quoi il sera exécuté par des mandataires aux frais des propriétaires.

Nous remercions par avance les propriétaires d'intervenir spontanément, sans attendre les injonctions des services communaux ou de la Municipalité, pour maîtriser le développement de leurs haies et plantations dans le respect des lois et règlements.

Plus de renseignements sur le site communal www.lemontsurlausanne>service des travaux.



Des jeunes s'occupent des jeunes

Camp d'été des scouts de « La Croisée »

Une belle journée d'été, près de 35° à l'ombre, un petit vent chaud qui chatouille le nez, des tentes, des constructions en bois et carrés militaires assemblés, coin cuisine, coin veillée, le chant des cigales qui couvre le gazouillement des parents... tel est le décor de ce samedi de juillet à proximité de Luc en Diois, à quelques pas de la superbe cascade du Saut de la Drôme. À l'occasion des 40 ans du groupe de la Croisée, plus de 70 enfants des troupes des Flamants et du Combron (éclaireurs et éclaireuses), de la Meute Fleur Rouge et de la Ronde du Talent (Louveteaux et Lutins) se retrouvent ensemble durant 15 jours pour leur camp d'été et... c'est la journée des parents.

En car depuis le chalet de Cugy, puis deux jours de marche pour les uns et vélo pour les autres, installation du camp, visites, excursions, repas, sport, toilette, veillées... le tout selon un programme de semaine bien établi à l'avance et respectant les exigences Jeunesse et Sport. Cuisine au gaz et pas de feu de camp cette année, il fait trop sec et les autorités régionales craignent les incendies.

Activité marquante de cette première semaine d'aventures, les raids de camp font partie des moments forts. En effet, les éclaireurs et éclaireuses quittent le camp en patrouilles, sans les chefs, et suivent pendant deux jours et demi un itinéraire préparé à l'avance durant lequel le mot d'ordre est simple: système D ou article 22; en un mot, débrouillardise. Ainsi, en plus de faire connaissance avec la région et ses habitants, le but va être de trouver un lieu pour dormir

et ramener des anecdotes à raconter une fois rentrés au camp, en plus de remplir les « défis » que leurs donnent les chefs. Et à chaque année son lot d'évènements et de rencontres.

Forte de plus d'une centaine de scouts, « La Croisée » regroupe des enfants des Communes de Cugy, du Mont-sur-Lausanne, de Morrens, de Froideville, de Bretigny, ainsi que d'autres Communes du Nord lausannois et du Gros-de-Vaud. Depuis quelques années, le groupe dispose d'un chalet situé à proximité du terrain de foot de Cugy. Pour une modeste cotisation de l'ordre de Fr. 185.- par année, les jeunes scouts font connaissance de la nature et de la vie en groupe ou en patrouilles. Les rencontres ont lieu le samedi après-midi 2 à 3 fois par mois, auxquelles s'ajoutent 2 à 3 week-ends et un camp par année.

Au fil des ans, les jeunes gagnent en expérience, les plus mordus deviennent pionniers, sous-CP (abréviation pour « sous-Chef de Patrouille »), CP... La participation à plusieurs cours Jeunesse et Sport leur donnent les connaissances, l'expérience et la capacité de conduire les patrouilles et les groupes, d'organiser et de manager un camp (réservation du site, commande du matériel et de la nourriture, techniques de topographie, gabiérisme, secourisme, etc...). Un bel exemple.

*Michel Amaudruz
(papa de Carole)*

Voir site internet communal > Vivre au Mont > Sociétés locales.



Trophée Roses des Sables

du 10 au 20 octobre 2013

Départ: mardi 8 octobre 2013 à 11h, à la place de Coppoz. Chacun est invité à un petit apéro d'au revoir, dès 10h.

Vos dons: brosses à dents, dentifrice, pains de savon, papier, crayons, etc., peuvent être déposés au Restaurant le Central ou au Garage Croix Blanche-Coppoz.

Nous irons notamment déposer les dons au Maroc et peut être voir l'avancée des travaux que nous avons pu financer grâce aux dons récoltés en 2012 (Fr. 15 000.- à l'association des Enfants du Désert) et participer au Trophée des Roses des Sables.

Vous pourrez suivre nos aventures sur notre blog: <http://tss.trophee-roses-des-sables.org/>

...et sur notre page facebook: <https://www.facebook.com/pages/Tss-Trophee-Roses-Des-Sables/170075776431009>

Merci de votre soutien.

L'équipage TSS 312,

*Cathy (pilote)
Babs (copilote)
Edouard (notre 4x4)*

Tout sur www.trophee-roses-des-sables.com



Photo: M. Amaudruz

Journée à la ferme

Le 30 juin 2013, se sont déroulées chez l'un des producteurs des Jardins du Mont l'assemblée générale de l'association et une visite de l'exploitation. Plus d'une trentaine de membres venus avec beaucoup d'enfants ont profité de ce moment pour échanger sur cette expérience locale et son évolution.



En effet, la mondialisation de l'économie bouscule les institutions existantes. Dans l'agro-alimentaire, les structures de productions et de distributions sont constamment bouleversées au profit d'ensembles toujours plus grands et polluants, souvent délocalisés dans des pays à bas coûts.

Le citoyen-consommateur a de quoi perdre le nord. Il n'a plus guère de prise sur les biens qu'il consomme. Les scandales alimentaires éclatent à intervalles de plus en plus courts.

Face à cela, un maillage économique et social peut être développé, comme celui proposé par Les Jardins du Mont qui, depuis une année, proposent une alternative dans notre Commune: l'agriculture contractuelle de proximité.

Ce projet de démocratie économique propose des paniers de fruits et légumes frais ainsi que du lait. L'engagement moral et financier sur un moyen terme des habitants développe autant l'autonomie de ces derniers que celle des paysans de l'association vis-à-vis de la grande distribution.

*Philippe Somsky,
président du comité*

Plus sur www.lesjardinsdumont.ch

La recette des paysannes vaudoises

Cannellonis au saucisson vaudois

Pour 3-4 personnes
Préparation: env. 35 min
Gratiner: env. 25 min

Ingédients

1 saucisson vaudois cru de 350 g env.
1 càs d'huile de colza
2 échalotes, hâchées
250 g de poireau, émincé
250 g de feuilles de lasagnes fraîches
1,5 dl de vin blanc
2 dl de crème
100 g de gruyère finement râpé
Sel, poivre du moulin
2 carottes

Farce

Faire revenir les échalotes et le poireau 5-10 min environ.

Peler puis couper le saucisson en dés.

Mélanger le tout et assaisonner.

Cannellonis

Répartir la farce sur les feuilles de lasagnes et les rouler.

Ranger les cannellonis dans le plat préparé.

Couper les carottes en petits dés et les blanchir environ 5 min.

Bien mélanger le vin, la crème et le fromage, assaisonner, verser la préparation sur les cannellonis et répartir les dés de carotte.

Gratiner env. 25 min au milieu du four préchauffé à 200°.



On ne badine pas avec la loi!

Nous sommes le 28 avril 1890 et la Municipalité est présidée par M. A.L. Menétrey, Syndic, on lit:

RAPPORTS DE GARDES-CHAMPÊTRES

Ensuite des rapports qui lui sont présentés M. E. Dépierraz, garde-champêtre, dressés contre Mme S. au Ch. Renard prise en contravention à la dent de lion et contre Madame veuve M. à la Grange-Neuve, pour 12 poules qui pâturaient dans le pré de la Cure, la Municipalité les condamne la première à 5 francs et la deuxième à 6 francs d'amende.

Qu'en serait-il aujourd'hui ?

René Parrat



Echo des Bois

Après un printemps bien maussade, l'été à quand même fini par nous réchauffer le cœur et le moral. Nous voilà plein d'énergie pour entamer une nouvelle saison de chant en commençant par notre sortie annuelle qui nous conduira cette année au lac d'Oeschinen dans l'Oberland bernois.

Les répétitions de l'Echo des Bois ont repris quant à elles le jeudi 29 août 2013 à 20 h à

l'aula du Collège du Mottier. N'oubliez pas que la porte vous est grande ouverte pour vous accueillir et partager notre plaisir de chanter.

Pourquoi philosopher alors qu'on peut chanter? (James Thomson). C'est sûr... A tout bientôt!

La commission Pub



Passeport vacances

Boulodrome du Châtaignier

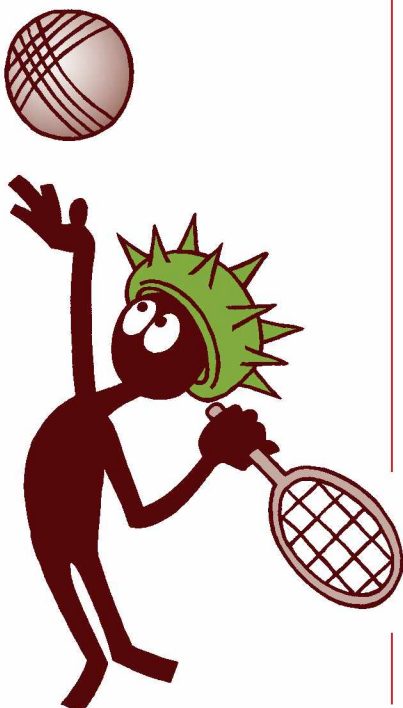
Cette première édition 2013 a réuni 11 filles et garçons. Pris en charge par les organisateurs, de 10h à 16h30, ces novices ont démontré un vif intérêt à la pratique de notre sport. Bien encadrés par 4 moniteurs chevronnés (les moins jeunes sur la photo), ils ont eu l'occasion d'apprendre quelques mouvements essentiels pour arriver à dompter leurs boules d'acier.

Après un repas de midi partagé en commun, ces «pétanqueurs en herbe» ont eu tout loisir de s'affronter lors d'un tournoi collectif. Malgré la chaleur régnante, l'ambiance et la concentration étaient bien présentes. Au terme de ces confrontations, il a été procédé à la proclamation des résultats et à une distribution des prix. Après quoi, chaque bambin est reparti chez lui. Une seconde manifestation identique a eu lieu mercredi 14 août 2013, mais n'a pas pu être insérée dans ces colonnes avant le tirage de cette édition.

Nous ne voulons pas manquer de remercier la Municipalité du Mont, pour leur soutien qui nous permet de mettre sur pied ces deux

journées dédiées aux enfants en vacances. Seul bémol, il n'y avait aucun jeune de la Commune ce jour-là. Merci également aux moniteurs du jour et à Carlo, responsable des grillades, pour leur travail.

Francis Etienne



Rando'Mont

En balade à la redécouverte du Mont, avec quatre visites de lieux insolites ouverts pour l'occasion.

Le soleil était radieux en ce samedi 8 juin 2013. Grâce à une bonne promotion effectuée conjointement par la Municipalité et la Société de Développement, les inscriptions avaient été nombreuses (plus de 80) si bien que deux balades guidées eurent lieu, l'une le matin et l'autre l'après-midi.

La visite commença au Châtaignier, en empruntant le chemin du même nom qui, à cet endroit, aurait très bien pu d'ailleurs s'appeler celui des cerisiers... Plus bas, c'est le chemin Creux qui offrit sa topographie marquée aux pas des promeneurs. Ce chemin ancestral était le seul lien jusqu'à la fin du XIX^e siècle entre le Grand et le Petit-Mont. Au fil du temps, les passages répétés des charrettes tirées par des chevaux modelèrent son relief, lui donnant cet aspect de cuvette encore visible aujourd'hui.

Au bas de ce chemin, au niveau du terminus du bus, M. Walter Spinazza, intend, présentait les locaux enterrés d'un cantonnement STPA, véritable dédale de couloirs. Construits dans



les années 1980, ces locaux, alors secrets, étaient affectés aux troupes de protection aérienne. Aujourd'hui, ils n'ont plus la même fonction, même s'ils sont utilisés régulièrement pour des cours de répétition.

La balade se poursuit par un joli chemin rural qui bordait la ferme En Coppoz pour rejoindre le Centre scolaire Au Mottier. M. Thierry Wolters, directeur des écoles, présenta le nouveau bâtiment aux façades évoquant le tableau de Degas «Les trois danseuses». L'occasion de visiter les classes spéciales (sciences, activités artistiques, etc.), aussi bien agencées les unes que les autres.

Puis ce fut au tour de visiter le bâtiment du Service du feu où les promeneurs furent reçus par Mme et M. Jaton. L'occasion de voir de beaux camions fit notamment le bonheur des petits (et des grands) enfants.

Enfin, la balade se termina en beauté au complexe communal de déchetterie de Manlout, dont la structure est entièrement réalisée en bois rond. M. André Pittet et son équipe de la Voirie furent là pour accueillir et sustenter le groupe après ce sympathique périple entre urbanité et ruralité.

*Pierre Corajoud,
guide d'un jour*

Concerts à l'église du Mont

Cette année encore, Paroisse, Commune et Société de Développement ont le plaisir de vous présenter le programme des concerts, en vous y invitant chaleureusement.

Dimanche 22 septembre 2013, 17h

Piano et orgue, Catherine Imseng, pianiste; Daniel Thomas, organiste de Montheron. Bach et Beethoven

Dimanche 10 novembre 2013, 17h

Chœur de la Cathédrale, direction Jean-Louis Dos Ghali; Anne-Claude Burnand, organiste. Mendelssohn et Bach

Dimanche 8 décembre 2013, 17h

Guitare et flûte de Pan; Danilo et Barbara van Woerden, Noël en musique.

Les concerts des 26 janvier et 6 avril 2014 seront annoncés dans le «4 Coins» N° 161.

Nos concerts sont en entrée libre. Pour assurer leur pérennité cependant, votre participation sera sollicitée à la sortie. Montant indicatif: Fr. 20.- par personne.

Renseignements: Marinette Moser, 021 652 47 48



La Myco du Jorat

Champignons à gogo!

A part les bolets, les champignons de Paris, les morilles et les chanterelles, que savons-nous des champignons? Lesquels sont dangereux, lesquels comestibles?

L'exposition de la Société mycologique du Jorat à la place du Châtaignier, le week-end des 28 et 29 septembre vous en dira plus.

Visites permanentes, guidées et commentées par des experts. Contrôle de paniers gratuit. Mais aussi, à la buvette, croûtes aux champignons (plus de 60 variétés locales), fondue aux bolets, meringues (à la crème double, bien sûr) et gâteaux maison. Le bar sera tenu par la Jeunesse du Mont. Animation par le groupe musical «No way».

Dimanche matin

Traditionnelle sortie en forêt avec la Société de Développement suivie d'une visite commentée de l'expo et enfin des dégustations des croûtes. Pas d'inscription préalable nécessaire.

Divers

Ouvert: sa 28, de 11 à 22h; di 29, de 9 à 17h.

Bar et buvette: entrée libre.

Expo: Fr. 5.-, gratuite jusqu'à 16 ans.

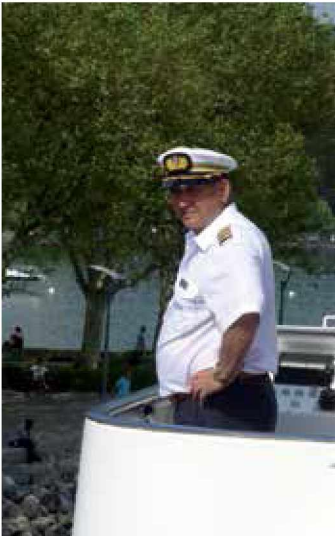
Sortie en forêt: Fr. 5.-.

Buvette: Croûte aux champignons: Fr. 15.- /10.- pour les enfants. Fondue aux bolets: Fr. 18.-.

Rabais de Fr. 5.- pour les forfaits: expo, sortie et croûte ou fondue.

Véronique Niklas

www.myco-du-jorat.ch



Les aînés ont été confiés au Capitaine Jean-Charles Schwarz, natif du Mont.

Les aînés montains naviguent

A nouveau une belle journée ensoleillée pour les 340 personnes qui ont participé, le 19 juin dernier, à la traditionnelle «Journée des aînés» sur le Léman.

Organisée par la Commune du Mont depuis les années huitante, cette journée annuelle s'adresse aux Montains et Montaines qui ont atteint l'âge de la retraite.

Plus qu'une action en faveur des aînés, c'est une sympathique occasion de faire des rencontres et de créer des nouveaux liens entre jeunes et moins jeunes retraités.

Cette manifestation a lieu alternativement les années impaires sur le Léman et les années paires sous la cantine du Châtaignier. Souvent, les liens créés ou renoués, au cours de cette journée se perpétuent durant l'année par d'autres rencontres et contacts spontanés entre les participants.

Au programme cette année : rendez-vous à 9h à proximité de l'église, déplacement sans soucis jusqu'à Ouchy dans 4 bus spéciaux, embarquement à 10h, repas, échanges, détente sur le lac et retour vers 17h à Ouchy où les bus nous attendent.

A Ouchy, c'est le Capitaine Jean-Charles Schwarz (un ancien du Mont, dont les parents tenaient la boulangerie du Petit-Mont, alors située à l'emplacement de la boutique Epices et Riz) qui nous accueille sur le M/S Lausanne.

Construit en 1991, ce bâtiment est, avec ses 3 ponts et ses 78 m de long, un des plus grands voguant sur un lac d'Europe.

Pour la journée des aînés, ce bateau permet d'assurer confort et sécurité même si Jean Rosset décidait de nous bouder durant la journée. La croisière commence.

Direction Vevey, Lavaux et son vignoble, Montreux, Villeneuve. Puis nous longeons la côte française jusqu'aux environs de Thonon et finissons par la traversée du lac pour aborder à Lausanne.

A bord, le Syndic Sueur accueille les participants et les discussions s'animent. L'apéro frappe à la porte qu'on lui ouvre... Le menu, proposé par Lake-Gourmet est servi et les discussions continuent joyeusement à table et sur les ponts.

La journée avance, Mme Freymond, notre secrétaire municipale, GO de la journée, a le sourire, tout s'est bien passé.

L'an prochain la journée aura lieu au Châtaignier.

*Michel Amaudruz
municipal*

aPé

Association des Parents d'Elèves
Groupe du Mont-sur-Lausanne, Cugy et environs



Nouvelle année scolaire, nouveau programme

Un lundi par mois, le comité se retrouve pour organiser les différentes activités. Cette soirée est également un moment d'échange ouvert à tous les parents pour les questions relatives à la vie scolaire. N'hésitez pas à nous contacter et venir nous rencontrer.

Cet automne, nous aimerions proposer une soirée d'information sur le programme de français suivi par les enfants scolarisés entre la 3^e et la 6^e année HarmoS. Cela dans le but de permettre aux parents de mieux connaître la méthode de français enseignée.

Une grande bourse aux livres par les enfants et pour les enfants se fera cet hiver. Une conteuse sera présente pour les plus petits et un atelier manga sera organisé pour les plus grands.

Après le succès rencontré l'an passé par les cours «Apprendre à apprendre», deux ateliers seront organisés. Le premier atelier aura comme thème : Apprendre son vocabulaire et le deuxième atelier qui aura lieu quelques semaines avant les ECR aura lui comme thème : Gérer son stress.

Des cours d'autoprotection seront à nouveau organisés et enseignés par l'école d'autoprotection «Tatout». L'objectif de ce cours est

d'apprendre aux enfants à rester en sécurité (périmètre de sécurité) et prendre confiance en eux.

Vous trouverez plus d'informations sur nos activités en cliquant sur notre site www.apevaud.ch/lemont.

*Pour le comité
Nadège Longchamp*



Le refuge de Chatifeuillet

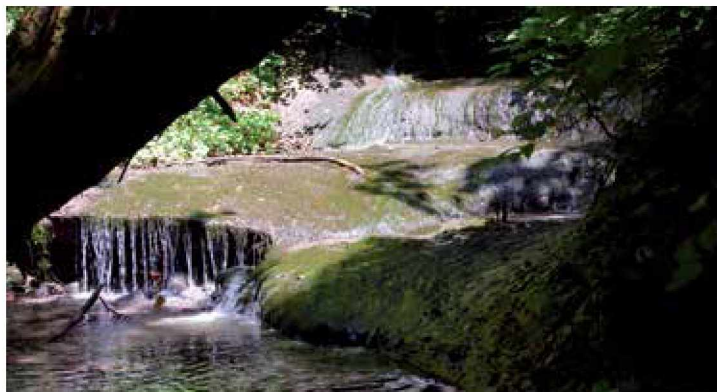
Au nord de la Commune, dans la forêt des fougères, se trouve le refuge de Chatifeuillet, gratuit et public.

Une belle bâtisse en rondins de bois de sapin qui domine la rivière la Mèbre. L'endroit est paisible et ressourçant et il y règne l'esprit de la forêt. Seul les remous de la rivière, le chant de la fontaine et la vie des oiseaux troublent la quiétude du site. Selon les saisons, il y a l'odeur des feuilles de la terre, des fleurs cachées ou du foin coupé plus loin. Il y a aussi l'odeur des grillades, car c'est également un endroit de fête pour petits et grands.

Un barbecue en pierre a été aménagé et d'imposantes tables et bancs fixes sont à disposition à l'intérieur et à l'extérieur. Un lieu de stationnement se trouve sur le chemin de Chatifeuillet après 300 mètres à gauche.

Le refuge n'est pas visible de cet endroit, mais il est facile d'accès à pied (100 mètres environ) et ... il est là pour durer. Respectons-le !

Stéphane Allaz



La Mèbre au-dessus du refuge



... le refuge

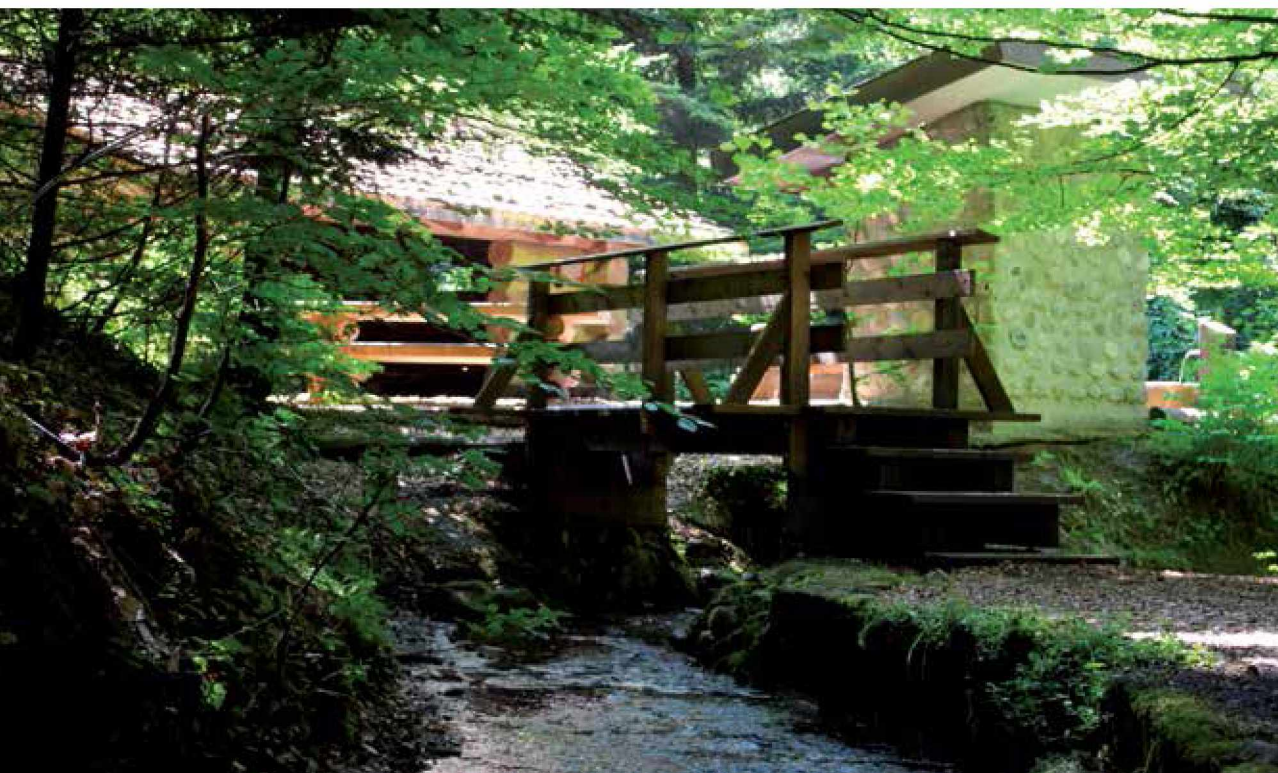


Photo : S. Allaz

A propos...

Sur l'itinéraire du temps il y a des champs et des arbres qui font maintenant partie de la mémoire. Le chemin naguère utilisé par les vaches et les chevaux est aujourd'hui une route qui bourdonne dans le ventre d'un quartier. La ville proche se rapproche. Les paysages qui étaient familiers il y a quelques années se transforment à la vitesse d'un escargot qui est devenu une antilope !

Vous avez maraudé dans ce verger... Quel verger? Les pommiers sont devenus des arbres exotiques migrants. Les prairies se découpent à présent en carrés engazonnés devant les villas, les réverbères remplacent les étoiles et le chant des merles remplace le cri des hirondelles.

Peut-on parler d'une épidémie de la construction qui tue le paysage!? Pas forcément. Certes, le village n'échappe pas à la poussée des villas et des immeubles mais il garde sa personnalité. Un nouveau bâtiment ici mais aussi un nouveau parc fleuri par là. Gardons l'art de bien vivre chez nous. Lançons des passerelles entre hier et demain. Par-dessus les haies voisines. Et qui sait, les jeunes « banlieusards » du Mont feront peut-être leur course d'école au Chalet-de-la-Ville, en pleine campagne au Mont, parmi les vaches et les chevaux. Où il y a des champs et des arbres.

Stéphane Allaz

... et le pont.

Ouverture

Mardi à vendredi
7h30 à 12h / 14h30 à 18h30

Samedi
7h à 12h30 / 13h30 à 16h

Dimanche et lundi fermés

Commerçants et artisans du Mont

Nous avons choisi de renoncer à diffuser des publicités dans ce Journal communal. La décision de présenter à chaque parution quelques commerçants et artisans actifs sur la Commune nous paraît plus conforme à l'esprit de cette publication. Bien entendu, nous accueillons volontiers toute sollicitation... même si le délai de parution n'est pas garanti. Mais, au fil des numéros, il y aura de la place pour tout le monde!

*Michel Amaudruz
municipal*

Ouverture

Mardi à vendredi
9h30 à 12h / 14h à 18h30

Samedi
9h30 à 12h / 14h à 17h

Dimanche et lundi fermés

La boucherie Piguet au Grand-Mont

Depuis 35 ans, au détour du Centre commercial du Grand-Mont, de belles odeurs attirantes et qui varient au gré des saisons flottent comme un appel permanent à nous mettre à table.

En 1978, Liliane et Marcel Piguet inaugurent leur boucherie artisanale dans le complexe



commercial du Grand-Mont alors en plein développement. Malgré la concurrence des grands commerces, la boucherie parvient à bien se démarquer. On y vend de la viande de 1^{er} choix qui provient à cette époque des agriculteurs du Mont. Liliane et Marcel, qui

se sont rencontrés dans une boucherie, fidélisent leur clientèle. Des amitiés se nouent et la boucherie fait rapidement l'unanimité parmi les Montains.

Il y a quelques années, leur fils Stéphane a repris le commerce pour une continuité idéale. L'expérience des parents jointe aux nouvelles connaissances du fils se cumulent dans un esprit et un souci de ne vendre que Wdes produits de qualité et de la viande noble.

Les pâtés « maison » sont fabriqués tous les jours. La viande de bœuf (sélection de morceaux de génisse), les cordons bleus, les nombreuses saucisses et les saucissons sont quelques-unes des spécialités que demandent et redemandent une clientèle exigeante et fidèle. Avec comme point fort une sélection de produits artisanaux régionaux qui contentent les fins gourmets et les amateurs, la boucherie Piguet porte haut l'étendard de la boucherie de campagne.

Les années passent, les odeurs restent attirantes et le plaisir d'entrer dans la boucherie familial est toujours renouvelé.

Stéphane Allaz

Epices et Riz

Voyage dans le temps

Vous poussez la porte et vous vous trouvez dans une épicerie à l'ancienne, au charme fou, des étalages de petits bocaux de délices de toutes sortes, de boîtes de thé, de sachets d'épices, de sirops artisanaux, le tout parfaitement alignés. C'est que l'on tient boutique de Paris au Mont, et de père en fils; l'épicerie fine, c'est de famille!

Voyage dans le monde

Tous les continents y défilent, à l'image du pétillant M. Pascal Commissaire, relieur de formation initiale, qui n'a pas hésité jeune et sans place de travail immédiate à se lancer à l'assaut du monde. Aventures ponctuées de rencontres inouïes et d'expériences professionnelles aussi diverses et variées qu'en sont devenues ses connaissances.

Voyage dans les sens

Prenez le temps d'une visite si vous voulez apprécier l'expérience...

Monsieur l'Épicier se réjouit de vous faire humer, toucher, déguster.

Il vous donnera mille conseils pour un apéritif original, un thé divin accompagné de douceurs merveilleuses, la réalisation d'une recette du Monde agrémentée de tel de ses épices de grande qualité dont sa boutique regorge (d'ailleurs, même les professionnels se fournissent chez lui!).

Dès l'école terminée, les écoliers se pressent au portillon et sont reçus avec la même gentillesse, le même sourire, la même douceur que les centaines du quartier dont le trajet au magasin remplit la journée!

Tentez l'expérience, il fait bon vivre dans l'ancre de cette Epicesetritz.

*Laurence Muller
Achtari*



Aviron

La saison d'aviron 2012 fut riche en événements. J'ai surtout ramé en skiff (bateau individuel). Voici mes résultats les plus marquants: lauréate féminine de l'espoir sportif romand 2011 (prix décerné par l'aide suisse aux sportifs); 2^e place aux championnats d'Europe junior, en juin, à Bled, Slovénie; 1^{ère} place en junior aux championnats suisses, en juillet, au Rotsee, et 2^e place en 4 x senior avec mes coéquipières du Lausanne-Sports; 10^e place aux championnats du monde junior, en août, à Plovdiv, Bulgarie; 1^{ère} place junior aux championnats romands, en octobre, à Lausanne et 1^{ère} place en 4 x senior; championne suisse en skiff poids léger au Rotsee en juillet 2013.

Rien de cela n'aurait été possible sans votre soutien, qu'il s'agisse de subsides, d'encouragements ou de soins médicaux...

Merci à vous d'avoir été là!

Juliette Jeannet



Gymnastrada 2011 Lausanne / Gym for Life Cape Town 2013

En juillet 2011, nombreux ont été les Montains à participer à l'accueil de la délégation sud-africaine à la Gymnastrada. Organisée sous l'égide de la Fédération internationale de gymnastique (FIG), Gymnastrada se déroule tous les 4 ans et la prochaine édition se déroulera en juillet 2015 à Helsinki. En alternance, et également tous les 4 ans, un concours mondial par équipe est également organisé sous l'égide de la FIG.

Gym for Life s'est tenue pour la première fois sur le continent africain, dans la ville du Cap, en juillet 2013 et plusieurs responsables de la délégation sud-africaine à Gymnastrada ont participé à l'organisation de cette rencontre. Lors de leur séjour au Mont, ils avaient exprimé le souhait de rencontrer une délégation

montaine au Cap. Trois membres du Comité ont répondu à cette demande et, alors que notre Commune connaissait enfin un temps estival, ils ont rejoint pour une semaine l'hiver de l'extrême sud de l'Afrique. Lors des retrouvailles chaleureuses avec nos amis, ceux-ci nous ont réitéré leurs remerciements pour l'accueil merveilleux qui leur a été offert lors de leur séjour lausannois et surtout montain. Un grand merci de leur part à tous ceux qui ont contribué, par leur travail comme bénévole, et par leur présence amicale, au succès de la semaine sud-africaine de juillet 2011 sur le site du Collège du Mottier.

*Michel Odier
municipal*



Championnat vaudois de gymnastique de société

Chavornay, le 2 juin 2013

Le groupe « Jeunesse filles 10-12 ans » a participé à ce concours.

Après de nombreuses heures d'intenses répétitions lors de nos cours hebdomadaires, elles ont obtenu un magnifique 4^e rang avec la note de 8,420.

Nous sommes fières de leur prestation et les félicitons pour la motivation et la persévérance dont elles ont su faire preuve tout au long de l'année.

Nadia et Sabine, monitrices

Le groupe « Jeunesse Filles 12-14 ans » a également participé à ce championnat.

Les dix jeunes filles de ce groupe ont présenté une chorégraphie mains libres sur les musiques « Hijo de la luna » (Mecano) et « Objection » (Shakira).

C'est avec l'excellente note de 8,94 qu'elles ont accédé à la 4^e place..., hélas une fois encore au pied du podium!

Mais nous tenons à adresser encore un grand bravo à toutes nos gymnastes!

Laetitia et Virginie, monitrices

Les « Infantines » étaient également de la fête. En bus, en train, quelle belle aventure! Oublié les p'tits soucis de la météo.... notre copain le soleil était au rendez-vous: 32 frimousses épanouies. Des jeux, des jeux et encore des jeux.

Pour clore cette belle journée, nous sommes allés profiter des productions gymniques des « Jeunes filles 10-12 ». Quel cadeau que de pouvoir applaudir des copines!

Bravo à toutes et tous et MERCI aux parents de leur confiance.

Valérie et Anne-Laure, monitrices



Edition du 6 octobre

Lausanne Région organise la 3^e édition de « Dimanche Sportif » le 6 octobre 2013 de 13h à 18h à Lausanne, Renens, Romanel et Mézières.

Gratuit: 28 sports, 4 thèmes:

- ♦ «Vive la glisse», à Vidy, au bowl et Rowing Club: skate-board, trottinette freestyle, roller, longboard, aviron, monocycle, tandem.
- ♦ «Bouger en ville», au Collège du Léman, à Renens: échasses urbaines, randonnée enfantine, gym poussette, grimpe, slackline, parkour, street handball.
- ♦ «Entrez dans la danse», au Collège de Praz-queron, à Romanel: danses africaines, reggae, break dance, hip-hop, bollywood dance, kids'Dance2Bfit.
- ♦ «Tout en agilité», au Collège du Raffort, à Mézières: twirling bâton, grimpe, escrime médiévale, parcours, cascade, gymnastique, tennis de table.

Tous les renseignements sur www.dimanchesportif.ch



Toute l'équipe de la FSG du Mont-sur-Lausanne, à Moudon



Quatre garçons à leur première participation



2^e journée de qualification à l'athlétisme individuel, à St-Prex



Charlotte, or et championne vaudoise des 8-9 ans, à Epalinges



3^e Elisa, Cadettes 14-15 ans

Gymnastique

Tests individuels de qualification, à Prilly les 27 et 28 avril

- ◆ Niveau 1 (8-9 ans): 15^e Lechleitner Cloé. Niveau 1 (10-11 ans): 14^e Martinelli Louane. FSG2 (8-11 ans): 3^e Baud Fabienne. FSG2 (12-14 ans): 9^e D Niklas Lara. FSG3: 14^e Galé Audrey, 15^e Garcia Maeva et 23^e Vullyamoz Morgane. FSG4: 15^e Baud Anne-Laure et 17^e Oliveira Claudia

Tests de gymnastique individuelle, au Mont, les 8 et 9 juin

- ◆ Niveau 1 (8-9 ans): 13^e Lechleitner Cloé. Niveau 1 (10-11 ans): 20^e Martinelli Louane. FSG2 (8-11 ans): 4^e D Baud Fabienne. FSG2 (12-14 ans): 11^e D Niklas Lara. FSG3 24^e Vullyamoz Morgane, 28^e Garcia Maeva et 32^e Galé Audrey. FSG4: 14^e Baud Anne-Laure et 19^e Oliveira Claudia

Finale vaudoise de gymnastique individuelle, à Oron, le 29 juin

- ◆ Baud Fabienne qui s'est classée 7^e dans sa catégorie et Niklas Lara 17^e dans la sienne. Merci pour l'excellente organisation et bravo pour ces magnifiques résultats!...

Isabelle Rochat

Athlétisme

1^{ère} Journée de qualification athlétisme individuel, à Moudon, le 25 mai

10 filles du groupe JF 11-15 ans, 7 filles du groupe JF 7-10 ans et 4 garçons du groupe JG 7-10 ans ont participé. Beaucoup de travail et de solidarité, excellents résultats:

- ◆ Ecolières 8-9: 1^{er} or Glayre Charlotte, 9^e D Achtari Chloé, 17^e D Myga Zofia, 33^e Balsamo Anna, 38^e Vialleton Anouchka et 40^e Campart Luna.
- ◆ Ecolières 10-11: 4^e D Ghassabi Mina et 23^e Dobay Zéa
- ◆ Ecolière 12-13: 6^e D Corday Teresa, 10^e D Van Spaendonk Mara et 30^e Marmillod Noémie
- ◆ Cadettes 14-15: 2^e argent Breitler Elisa, 4^e D Menétrey Viviane, 7^e D Menétrey Elodie, 12^e D Rochat Emilie, 16^e Mazouni Nedjma et 29^e Munoz Daviana
- ◆ Ecoliers 8-9: 8^e D Dobay Attilio et 9^e D Riesen Maxime
- ◆ Ecoliers 10-11: 31^e Weber Eric et 38^e Vez Quentin

2^e Journée de qualification athlétisme individuel, à St-Prex, le 8 juin

Avec une superbe journée ensoleillée, 10 filles du groupe JF 11-15 ans et 7 filles du groupe JF 7-10 ans ont participé à ce second concours et ont obtenu les magnifiques résultats suivants:

- ◆ Ecolière 8-9: 1^{ère} or Glayre Charlotte, 13^e Myga Zofia, 14^e Achtari Chloé, 25^e Balsamo Anna, 26^e Campart Luna et 27^e Vialleton Anouchka
- ◆ Ecolières 10-11: 6^e D Ghassabi Mina, 9^e D Frieden Chiara et 19^e Dobay Zéa
- ◆ Ecolières 12-13: 3^e bronze Corday Teresa, 9^e D Van Spaendonk Mara et 19^e Marmillod Noémie
- ◆ Cadettes 14-15: 3^e bronze Breitler Elisa, 4^e D Menétrey Viviane, 6^e D Menétrey Elodie, 11^e D Rochat Emilie et 26^e Munoz Daviana

... et maintenant, rendez-vous pour la finale!

Finale à Epalinges, le 29 juin

19 gymnastes qualifiés y participent.

- ◆ Ecolières 8-9: 1^{ère} or Glayre Charlotte, 4^e D Achtari Chloé, 31^e Myga Zofia et 40^e Campart Luna
- ◆ Ecolières 10-11: 7^e D Ghassabi Mina, 19^e D Frieden Chiara et 38^e Dobay Zéa
- ◆ Ecolière 12-13: 4^e D Corday Teresa, 11^e D Van Spaendonk Mara et 23^e Marmillod Noémie
- ◆ Cadettes 14-15: 3^e bronze Breitler Elisa, 8^e D Menétrey Elodie, 10^e D Menétrey Viviane, 14^e D Rochat Emilie et 28^e Munoz Daviana
- ◆ Ecoliers 8-9: 18^e D Dobay Attilio et 21^e Riesen Maxime
- ◆ Ecoliers 10-11: 48^e Weber Eric et 67^e Vez Quentin

Les résultats sont magnifiques avec la médaille d'or et championne vaudoise catégorie écolières 8-9 ans en la personne de Charlotte, la médaille de bronze catégorie cadettes 14-15 ans en la personne d'Elisa et 9 distinctions.

Dorys Stucki

Nos chers jubilaires 2013

50^{ème} anniversaire de mariage

M. et Mme Daniel et Nanette Bovey, ch. de Haute-Brise 14
M. et Mme André et Gerlinde Savoy, rue du Champ-du-Bois 24
M. et Mme René et Monique Gendre, ch. du Bois de l'Hôpital 21

60^{ème} anniversaire de mariage

M. et Mme Yves et Marie-José Saudan, ch. du Bois de l'Hôpital 11

90^{ème} anniversaire

Mme Jolanda Ehrensberger, rte de la Blécherette 45
Lucette Maniakine, ch. de Longeraie 9, EMS La Paix du Soir
M. Jean-Daniel Pasche, ch. de la Valleyre 31



André et Gerlinde Savoy



René et Monique Gendre



Daniel et Nanette Bovey



Yves et Marie-José Saudan



Jolanda Ehrensberger



Jean-Daniel Pasche



Lucette Maniakine



Rejoignez l'équipe de rédaction !

Vous aimez rédiger? Vous vous intéressez à la vie de la Commune? Alors rejoignez-nous!

Vous aimeriez bien mais vous ne vous sentez pas à l'aise avec la rédaction?

Aucun problème, les textes sont revus et, si besoin adaptés avec votre assentiment.

Annoncez-vous au 021 651 91 91 ou à greffe@lemontsurlausanne.ch et vous serez invité aux séances de l'équipe.

Vous souhaitez communiquer une info ou un compte-rendu? Merci d'adresser vos textes jusqu'au 20 octobre à greffe@lemontsurlausanne.ch ou au Greffe, rte de Lausanne 16.

La rédaction

Impressum

Administration
[Josika Freymond](mailto:Josika.Freymond@lemontsurlausanne.ch), 021 651 91 91

Municipal responsable
[Michel Amaudruz](mailto:Michel.Amaudruz@lemontsurlausanne.ch)

Accompagnement éditorial
et coordination générale
Delacrétaz & Associés, Lausanne

Maquette et dessins
[Atelier UBU](mailto:Atelier.UBU@lemontsurlausanne.ch), Lausanne

Impression
[Hauswirth Imprimeurs](mailto:Hauswirth.Imprimeurs@lemontsurlausanne.ch), Le Mont

Agenda

Septembre

Piano et orgue

Di 22, 17h, Catherine Imseng, pianiste;
Daniel Thomas, organiste de Montheron.
Bach et Beethoven, église du Mont, Société de Développement

Expo et sortie champignons

Sa 28 et di 29, Châtaignier, Société de Développement, (page 10)

Octobre

Journées de l'offrande

Sa 5 et di 6, grande salle du Petit-Mont, Paroisse

Dimanche sportif

Di 6 (page 14)

Triathlon

Sa 26, salle du Mottier, Société de Jeunesse du Mont

Journée choucroute

Di 27, Châtaignier, Union instrumentale

Cours de français

Cycle primaire, APé

Novembre

Soirée du conte

Ve 8, 18h, avec Franco Rau et la troupe « Pomme Poire et Contepotes », Médiathèque scolaire et communale
Infos sur www.mediathequedumont.ch

Bourse aux livres

pour les enfants et les jeunes
Sa 9, de 9h à 16h, à Morrens, APé

Minuit du volley

Sa 9, salle du Mottier, Volleyball Club

Chœur de la Cathédrale

Di 10, 17h, direction Jean-Louis Dos Ghali;
Anne-Claude Burnand organiste. Mendelssohn et Bach, église du Mont, Société de Développement

Cours « Apprendre à apprendre »

Me 27, thème : Apprendre son vocabulaire,
13h à 15h, Collège du Mottier, APé

Soirée annuelle FSG

Ve 29 et sa 30, salle du Mottier; samedi, un bal suivra à la grande salle du Petit-Mont, Fédération suisse de gymnastique

Décembre

Fête de la Saint Nicolas

Sa 7, Châtaignier, Société de Développement

Guitare et flûte de Pan

Di 8, 17h, Danilo et Barbara van Woerden,
Noël en musique, église du Mont, Société de Développement

Marché de Noël

Sa 7 et di 8, Cheseaux, Téléthon SDIS
La Mère